

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 20 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 V 151 Vœu relatif à une stratégie d'incitation à la pratique du football pour les jeunes Parisiennes.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que l'accès au sport pour l'ensemble des publics féminins s'avère insuffisant et peut paraître compliqué ; en effet, dans les clubs sportifs dit de proximité, la parité filles / garçons est nettement déséquilibrée ; le football, pourtant sport le plus pratiqué dans le monde, n'échappe pas à cette règle ; et malgré la médiatisation de plus en plus large des compétitions féminines et les perspectives ouvertes par l'organisation en France de la Coupe du Monde féminine en 2019, il est encore trop fortement imprégné d'une image masculine dans nos quartiers ;

Considérant que le football peut et doit être un vecteur de valeurs positives : rigueur, respect, esprit d'équipe, tolérance, lutte contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations, sur les origines ethniques, sociales, sur la sexualité ;

Considérant que permettre à des jeunes filles, particulièrement celles vivant dans des quartiers politique de la ville, de pratiquer régulièrement, ensemble et plus facilement cette activité sportive encadrée pourrait leur permettre de s'engager par la suite dans une pratique plus soutenue par l'inscription à une structure associative fédérale (FFF) ;

Considérant que la Ville de Grenoble a créé depuis la rentrée de septembre 2015, une structure qui fonctionne ; en effet, la mission « Sports et quartiers » de la Ville de Grenoble prend en charge une école municipale de football féminin en lien avec 7 clubs de football mixtes (filles et garçons) des quartiers politique de la ville, référencés à la FFF, ainsi qu'un club féminin professionnel qui évolue en D2 ; tous les mercredis après-midi, un terrain d'un stade municipal est mis à leur disposition ; des jeunes filles pratiquant déjà ce sport venant des 7 clubs de proximité et des jeunes filles n'ayant jamais pratiqué le football se retrouvent encadrées par des agents de la mission « Sports et quartiers » de la Ville et des joueuses professionnelles du club de D2 recrutées par la Ville comme vacataires ; en outre, un ramassage « scolaire » est organisé pour amener les adolescentes afin que l'accessibilité ne soit pas un frein ; cette première année, 57 filles sont entrées dans ce projet et 30 le suivent chaque semaine à ce jour ;

Considérant que la Ville de Paris et le PSG auraient tout à gagner à étudier la faisabilité d'une telle initiative à l'échelle parisienne afin de démocratiser et féminiser cette activité sportive ;

Sur proposition de M. David BELLARD et des élu-e-s du Groupe Écologiste de Paris,

Émet le vœu que :

La Maire de Paris lance un partenariat avec le PSG, la fondation PSG et l'ensemble des associations parisiennes engagées dans la pratique féminine du football pour que soit créé au cours de la saison 2016-2017 un dispositif d'incitation à la pratique du football à l'endroit des jeunes Parisiennes, prioritairement celles vivant dans les quartiers politique de la ville.